

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/11/23-14-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 23 novembre 2021, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis favorable rendu par le Comité technique (CT) le 13 octobre 2021,

Considérant que suite à la mise en place depuis 2020 de la fiche d'évaluation du volet recherche (MCF et PR) dans le cadre de l'avancement local des enseignants-chercheurs, un premier bilan sur l'utilisation de cette fiche qui s'appuie sur les différents retours des rapporteurs experts a montré la nécessité de la faire évoluer et de la simplifier afin notamment de mieux se conformer désormais à la déclaration de San Francisco,

DECIDE :

OBJET : Avancement local des Enseignants-Chercheurs

Le Conseil d'administration approuve :

- . la modification des modalités d'examen des dossiers d'avancement local des enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille Université ;
- . la modification de la fiche individuelle d'évaluation concernant les activités pédagogiques et d'intérêt général ;
- . la modification de la fiche individuelle d'évaluation concernant les activités de recherche des maîtres de conférences (MC) ;
- . la modification de la fiche individuelle d'évaluation concernant les activités de recherche des PR.

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille le 23 novembre 2021,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université



Les membres du Conseil Académique, réunis en formation restreinte, ont émis un avis favorable aux modifications ci-dessous :

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférences ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

Ce que dit le statut :

La procédure d'avancement de grade des maîtres de conférences et des professeurs d'universités est fixée par les articles 40 et 56 du **décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié** :

Article 40 (pour les MCF) et article 56 (pour les PR) : «...Cet avancement a lieu sur la base de critères rendus publics par les établissements ». Concernant l'avancement à l'échelon exceptionnel de la hors-classe des MCF, « parmi ces critères, l'investissement des MCF dans leur mission d'enseignement doit être particulièrement pris en compte »

Article 7-1 : « Chaque enseignant-chercheur établit, au moins tous les cinq ans, et à chaque fois qu'il est candidat à une promotion, un rapport mentionnant l'ensemble de ses activités et leurs évolutions éventuelles. Ce rapport est remis au président ou directeur de l'établissement qui en assure la transmission au Conseil national des universités ou au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. L'avis émis par le conseil académique [...] siégeant en formation restreinte, sur les activités pédagogiques et les tâches d'intérêt général, qui figurent dans le rapport d'activité de l'intéressé, est joint à cette transmission et communiqué à l'intéressé à qui est donnée la possibilité de faire des observations sur l'avis de l'établissement. »

Rappel de la procédure

➤ **Phase nationale**

Dépôt des candidatures selon le calendrier ministériel sur l'application ELECTRA

Les enseignants-chercheurs complètent le dossier ELECTRA par les deux annexes ci-jointes :

- la première pour les activités pédagogiques et d'intérêt général,
- la seconde pour les activités de recherche

Ces deux annexes sont à usage interne à l'établissement et servent de cadre à l'appréciation des dossiers des candidats La fiche recherche ne concerne que la phase locale.

Avis préalable de la composante, exprimé dans la cadre d'une instance élue et collégalement (CUFR restreint par exemple) afin d'éclairer le conseil académique restreint (CAcR) sur les activités pédagogiques suivant les mêmes proportions que le CAcR (investissement exceptionnel, fort, normal ou à renforcer) **toutefois, si les effectifs promouvables ne permettent pas à la composante de respecter ces proportions, elle peut y déroger.**

Réunion du CAcR pour émettre un avis sur les activités pédagogiques et d'intérêt général.

Ce travail s'effectue par groupes composés d'élus du CAcR issus de composantes différentes et fait l'objet d'une harmonisation en séance plénière.

Saisie de l'avis du CAcR par la DRH dans le respect du calendrier ministériel sur ELECTRA à destination du CNU.

L'enseignant-chercheur peut émettre des observations sur l'avis rendu par le CAcR dans le délai prévu par le calendrier ministériel.

Résultat des sections CNU : fin mai / début juin, les avis sur chaque dossier étant disponibles via ELECTRA.

L'enseignant-chercheur peut émettre des observations sur l'avis rendu par le CNU dans le délai prévu par le calendrier ministériel.

➤ **Phase locale**

Au cours de cette phase, seuls les dossiers des candidats non promus par la voie nationale sont étudiés par le CAcR.

Concernant les activités pédagogiques et d'intérêt général, le CAcR reprend les avis qu'il avait émis lors de l'étude des dossiers des candidats au moment de la phase nationale.

Concernant l'activité recherche, le CAcR détermine chaque année, la composition de commissions *ad hoc* chargées d'évaluer cette activité.

Ces commissions *ad hoc* se réunissent en présentiel sauf si des circonstances exceptionnelles l'empêchent.

La taille de chaque commission *ad hoc* dépend du nombre de candidats pour l'année concernée.

Chaque commission *ad hoc* est composée de membres relevant prioritairement du groupe CNU concerné, et choisis parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs, par ordre de priorité :

- élus au CAcR,
- élus au Conseil d'Administration,
- élus aux conseils de composante, - élus dans les départements
- ou, si nécessaire, tout enseignant-chercheur ou chercheur sur proposition des membres du CAcR.

En tout état de cause, chaque commission *ad hoc* comprend au moins un membre du CAcR, même si celui-ci n'appartient pas au groupe de sections CNU concerné.

Autant que de besoin, le CAcR peut exceptionnellement solliciter l'avis d'un expert hors AMU reconnu pour ses compétences dans sa discipline.

L'avis recherche définitif attribué au dossier des candidats à un avancement est déterminé en CAcR sur proposition des commissions *ad hoc*. Ce CAcR se réunit après la tenue de l'ensemble de celles-ci.

Les avancements locaux sont attribués au cours d'un CAcR exceptionnel qui prend connaissance de l'avis du CNU et synthétise les quatre avis obtenus par chaque candidat : activités pédagogiques, activités d'intérêt général, avis composante et activités de recherche dans le respect des contingents attribués annuellement par le ministère.

Saisie des propositions de l'établissement par la DRH dans le respect du calendrier ministériel sur ELECTRA.

A Marseille, le 16 septembre 2021



CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2021

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION : COMPLÉMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter par
le conseil académique restreint

Les membres du Conseil Académique, réunis en formation restreinte, ont émis un avis favorable aux modifications ci-dessous :

L'évaluation de l'enseignant-chercheur portera sur la globalité de cette fiche d'évaluation ; l'ensemble de ces cases n'a pas vocation à être renseigné pour obtenir une bonne évaluation. La grille est là pour rappeler les critères importants et aider le-la candidat-e à compléter le dossier, à minima trois items devront être renseignés.

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat » « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférences ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent :

- de formuler l'avis sur les activités pédagogiques et les activités d'intérêt général du candidat, avis qui sera transmis au CNU au titre de l'avancement national,
- le cas échéant, au titre de l'avancement local, d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions MCF HC, MCF EE, et PR CEx 2 sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion. Pour les professeurs, l'intervalle minimal entre deux promotions est de trois années universitaires révolues sauf cas exceptionnel.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service commun de rattachement	
Nom d'usage			
Prénom		Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2021		Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination		Section CNU	
Date de dernière promotion dans le dernier grade (MCF HC, PR1C, PR CEx1)		MCF HDR Année d'obtention	<input type="checkbox"/> oui/ <input type="checkbox"/> non

Grade sollicité	MCF HC <input type="checkbox"/>	MCF EE <input type="checkbox"/>	PR1C <input type="checkbox"/>	PRCEx1 <input type="checkbox"/>	PRCEx2 <input type="checkbox"/>
-----------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence
MCF HC	De la date de nomination comme MCF CN au 31 décembre 2020
MFC EE	De la date de nomination comme MCF HC au 31 décembre 2020
PR1C	De la date de nomination comme PR 2C au 31 décembre 2020
PRCEx1	De la date de nomination comme PR 1C au 31 décembre 2020
PRCEx2	De la date de nomination comme PRCEx1 au 31 décembre 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cursus universitaire		Cursus professionnel	
Dates	Diplômes -Etablissement	Dates	Fonctions successives et lieux
	Thèse :		
	Doctorat d'Etat ou HDR		
Délégation, CRCT et modulation en durée :			

Congés pendant la période de référence : OUI NON ; si oui nature du congé et durée :

Congés hors période de référence : OUI NON ; si oui nature du congé et durée :

Travail à temps partiel : OUI NON ; quotité et période :

Activités pédagogiques

*Cette partie de la fiche sur les activités pédagogiques se présente en quatre chapitres eux-mêmes constitués d'un ou plusieurs items. L'enseignant-chercheur renseignera soigneusement les items qu'il estime pertinents, en insistant plus particulièrement sur les activités et responsabilités de la période de référence. Seules les activités effectivement assumées peuvent être mentionnées. Les informations apportées ne devront pas dépasser **500 mots** par items.*

1) Evaluation de l'activité pédagogique

Présentation de l'activité d'enseignement (joindre les fiches ARES ou les états de services sur l'année universitaire précédente en complétant par le nombre d'étudiants pour chaque enseignement).

Une attention particulière sera apportée aux enseignements en cycle L et à la diversité des sites d'enseignement.

La réalisation du service dû (une fois les éventuelles décharges ou modulations imputées) est une condition nécessaire à une valorisation du dossier du point de vue pédagogique.

Merci de remplir les tableaux ci-dessous :

Activités d'enseignement de l'année universitaire N-1					
1/ Service dû tenant compte d'un éventuel dispositif modifiant le volume horaire du service standard : 2/ Nature du dispositif :					
Cycle : L, M1, M2, doctorat	Discipline(s)	Nature : cours, TD, TP	Site d'enseignement	Nombre d'étudiants	Volume horaire en HETD
Autres diplômes à préciser :					
Total HETD d'enseignement					
Dont % en licence					
Total HETD équivalence de service (EQS)					
Total HETD global					

Description de l'activité d'enseignement

Utilisez-vous des méthodes pédagogiques alternatives ou originales (classes inversées, approche par projet, etc.) ?

Votre pratique pédagogique s'inscrit-elle dans un projet stratégique d'AMU (DREAM U, TIGER, CIVIS, IDEAL, PANORAMA ...) ? (Cet élément est à titre informatif cette année)

Comment inscrivez-vous votre activité pédagogique dans une dynamique collective et vous investissez-vous dans l'évolution des formations dans lesquelles vous êtes investis ?

Avez-vous suivi des formations dans le domaine pédagogique sur la période de référence ?

Comment articulez-vous vos activités de recherche et d'enseignement ?

2) L'encadrement des étudiants (notamment sur le cycle L, en formation continue et en apprentissage)

Êtes-vous en charge du suivi des étudiants de cycle L dans le cadre des dispositifs (loi ORE, contrat pédagogique ...) ? Si oui, comment ?

Êtes-vous en charge du suivi des étudiants en alternance ou en formation continue ? Si oui, comment ?

Participez-vous à des validations d'acquis d'expérience (VAE) ?

3) Attractivité pédagogique de l'établissement

Participez-vous aux activités d'information à destination du public extérieur (forum, salons ...) ? Si oui, lesquelles ?

Contribuez-vous à établir des relations avec le monde socio-économique dans un but pédagogique ? Si oui, comment ?

Contribuez-vous à établir des relations à l'international dans un but pédagogique ? Si oui, comment ?

4) Responsabilités pédagogiques exercées (notamment sur le cycle L, en formation continue et en apprentissage)

Pilotez-vous des projets pédagogiques ?

Avez-vous obtenu de financements dans le cadre de projets (FIP, AMIDEX Académie d'excellence, fonds d'entreprise ...) ?

Êtes-vous responsable de formation ?

Avez-vous des responsabilités pédagogiques autres que la responsabilité d'une formation ?

Partie à compléter par la composante :

Avis circonstancié et notation obligatoires de la composante

*L'avis de la composante et la notation ne doivent porter que sur **les activités pédagogiques du candidat**. La notation comporte quatre gradations : investissement exceptionnel, fort, normal ou faible.*

Avis :

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement à renforcer

A....., le.....

(Cachet de la composante)

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les activités pédagogiques

Avis (maximum 3 lignes) :

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement à renforcer

Activités d'intérêt général

Responsabilités collectives, tâches d'intérêt général

	<i>Période de référence</i>	<i>Total carrière, hors période de référence (à renseigner obligatoirement pour les promotions MCF HC, EE et PRCeX2)</i>
Présidence d'université	Dates :	Dates :
Vice-Présidence statutaire / fonctionnelle / déléguée d'université	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction adjointe de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction d'école doctorale ou du Collège doctoral	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction adjointe d'école doctorale ou du Collège doctoral	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction d'unité ou d'unité mixte de recherche	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction adjointe d'unité ou d'unité mixte de recherche	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction d'institut d'établissement	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction adjointe d'institut d'établissement	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction de fédération de recherche	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction de plateforme labellisée	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction au sein d'une composante (département, Pôle, service...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction d'un service commun de l'université	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Charge de mission pour l'université	Fonction : Dates :	Fonction : Dates :
Charge de mission (composante, département, école, institut, ...)	Fonction : Dates :	Fonction : Dates :
Membre d'une instance centrale de l'université (CA, CAC, CT ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :

Membre d'un conseil de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Présidence de comité de sélection	Dates et nombres :	Propre à l'établissement <input type="checkbox"/> Extérieur à l'établissement <input type="checkbox"/>
Membre de comité de sélection	Dates et nombres	Propre à l'établissement <input type="checkbox"/> Extérieur à l'établissement <input type="checkbox"/>
Responsabilités et mandats nationaux ou régionaux		
	<i>Période de référence</i>	<i>Total carrière, hors période de référence (à renseigner obligatoirement pour les promotions MCF HC, EE et PRCeX2)</i>
Participation aux sections CNU et commissions ou comités d'EPST	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Responsabilité exercée dans une section CNU ou commission ou comité d'EPST (président, vice-pdt, assesseur, secrétaire, ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Membre de jury de concours (agrégation, CAPES, ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Mission d'expertise (HCERES, ANR, Ministère, ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Délégué (HCERES, ANR, CNESER ou autres organismes)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Présidence ou vice-présidence de sociétés savantes	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Représentation de l'université dans des instances régionales ou locales (pôle de compétitivité)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Autres activités déclarées dans le dossier, relevant des responsabilités collectives	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les responsabilités d'intérêt général

Avis (maximum 3 lignes) :

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement à renforcer

PISTES D'AMELIORATION DU DOSSIER PROPOSEES PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT

Points forts du dossier	
Points faibles du dossier	

A Marseille, le 16 septembre 2021



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2022

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION : COMPLÉMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES MAÎTRES DE CONFÉRENCES

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter
par le conseil académique restreint et ses commissions ad hoc

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant », « doctorant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheuse, le maître de conférences ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante, le doctorant ou la doctorante.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service commun de rattachement	
Nom d'usage			
Prénom		Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2022		Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination		Section CNU	
Date de promotion dans le dernier grade (MCF, MCF HC)			
Grade sollicité	MCF HC <input type="checkbox"/> MCF EE <input type="checkbox"/>		

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent le cas échéant, au titre de l'avancement local, de formuler l'avis sur les activités de recherche et d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions MCF HC, MCF EE, sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion.

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence
MCF HC	De la date de nomination comme MCF CN au 31 décembre 2021
MCF EE	De la date de nomination comme MCF HC au 31 décembre 2021
<p>INTERDISCIPLINARITE : Souhaitez-vous être également évalué dans une autre section disciplinaire ? Si oui laquelle ?</p>	

Activités d'encadrement en lien avec la recherche	
Doctorat	Indiquer le nombre de <ul style="list-style-type: none"> - Direction de thèse (en cours / soutenues) : - Co-direction de thèse (en cours / soutenues) : - Co-encadrement de thèses (en cours / soutenues) : - Thèses en cotutelle (en cours / soutenues) :
	Pour un maximum de 5 doctorants ayant soutenu indiquer les informations suivantes <ul style="list-style-type: none"> - Nom, Prénom : - Nombre de productions scientifiques (publications, ouvrages, ..., hors manuscrit de thèse) pour lesquelles le doctorant ou la doctorante est auteur.e principal.e : - Situation actuelle :
	Nombre de doctorants dont vous faites, ou avez fait, partie du comité de suivi de thèse :
Master	Nb de mémoires ou stages de recherche encadrés :
Autres	Préciser la nature (diplôme, niveau) et le nombre des stages que vous avez encadrés

Cadre réservé aux rapporteurs
Avis sur les activités d'encadrement :
Note : /10

Remarque : les différentes catégories de production scientifique n'ont pas la même signification et la même importance en fonction des disciplines, mais l'évaluation est réalisée par des pairs du domaine disciplinaire.

Production scientifique	
Analyse quantitative	
Publications dans des revues internationales	Total carrière : Période de référence : Déposées dans HAL (sur la période de référence) :
Autres productions assimilées à des publications internationales (proceedings, actes avec comité de lecture, etc.)	Total carrière : Période de référence : Déposées dans HAL (sur la période de référence) :
Publications dans des revues nationales (classées HCERES ou CNRS, si le classement existe)	Total carrière : Période de référence : Déposées dans HAL (sur la période de référence) :
Autres publications scientifiques en ligne avec comité de lecture (carnet de recherche...)	Total carrière : Période de référence : En accès ouvert (sur la période de référence) :
Autres publications scientifiques en ligne sans comité de lecture (carnet de recherche...)	Total carrière : Période de référence : En accès ouvert (sur la période de référence) :

Communications dans des conférences internationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :
Communications dans des conférences nationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :
Rapport de recherche	Total carrière : Période de référence :
Chapitres d'ouvrages	Total carrière : Période de référence :
Edition d'ouvrages ou d'actes	Total carrière : Période de référence :
Monographies	Total carrière : Période de référence :
Analyse qualitative	
<p>Veillez mentionner au maximum 5 de vos publications majeures, et préciser pour chacune d'elles en 5 à 10 lignes maximum son importance (impact scientifique, caractère innovant, originalité, contribution personnelle ...). Si ces informations sont déjà dans le dossier Electra, il est inutile de remplir cette partie. Mentionner juste « voir dossier Electra »</p>	

Cadre réservé aux rapporteurs
Avis sur les activités de production scientifique :
Note : /20

Rayonnement	
Prix et distinctions	
Reconnaissance individuelle de l'activité de recherche (PEDR, IUF, ...) préciser la date d'obtention	
Participation à des comités scientifiques (laboratoires, institutions ...) ou comités de programmes de colloques	Nationaux : Internationaux :
Echanges internationaux : participation à un réseau de recherche, invitation dans des universités étrangères	
Coordination de grands programmes nationaux/internationaux	Nationaux : Internationaux :
Présentations invitées dans des conférences nationales ou internationales	Nationales : Internationales :
Communications dans des séminaires de recherche, ...	
Autres	

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur le Rayonnement :

Note : /10

Animation et management de la recherche

Participation à des jurys de thèse ou d'HDR	Membre d'un jury de thèse (national / international) : Président.e d'un jury de thèse : Rapporteur.e de thèse (national / international) : Membre d'un jury d'HDR : Président.e d'un jury d'HDR : Rapporteur.e d'une HDR :
Direction d'une équipe de recherche ou d'un département au sein d'une unité de recherche (au sens du HCERES)	
Activité d'expertise (hors ANR, HCERES et Ministère...), et préciser si les sollicitations sont nationales ou internationales	
Activité d'éditoriale (revues, ouvrages, congrès)	
Activités de referee, comptes rendus de lecture (revues)	
Organisation de colloques, conférences, journées d'étude	
Autres activités, déclarées dans le dossier, relevant des activités scientifiques (ex : gestion et valorisation de collections, ...)	

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités d'animation et de management de la recherche :

Note : /10

Pour les items suivants le candidat est invité à insérer une ligne supplémentaire pour chaque contrat

Activités partenariales et collaboratives (au maximum sur les 10 dernières années)

Contrats financés par des agences nationales (ANR ; INCA ; ADEME, ...)	Agence de financement (si ANR préciser l'appel) : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) :
--	---

	Année de dépôt : Rôle (coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Montant pour l'équipe :
Contrats privés nationaux ou internationaux (<i>hors prestations de services</i>)	Financier : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle (coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Montant pour l'équipe :
Contrats régionaux (hors appels colloques et EJD de la région PACA)	Financier : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle : Coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Montant pour l'équipe :
Contrats européens	Nature de l'appel : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle : Coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Nombre de partenaires : Montant pour l'équipe :

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités partenariales :

Note : /10

Activités de valorisation

Socio-économique	Dépôts de brevet : Licences de brevet ou de logiciel : Création de start up : Responsabilités de contrats de prestation de service (nombre/montant) : Autres :
Collectivités, institutions publiques, politiques, associations ...	Contrats : Consultance : Expertise / conseil : Autres :
Vers et avec le grand public	Actions de science participative : Diffusion de la culture scientifique :

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités de valorisation :

Note : /10

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les activités de recherche

AVIS (maximum 3 lignes):

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement à renforcer

PISTES D'AMÉLIORATION DU DOSSIER PROPOSÉES

PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT

Points **forts** du dossier

Points **faibles** du dossier

CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2022

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION : COMPLÉMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter
par le conseil académique restreint et ses commissions ad hoc

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant », « doctorant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférences ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante, le doctorant ou la doctorante.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service commun de rattachement	
Nom d'usage			
Prénom		Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2022		Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination		Section CNU	
Date de dernière promotion dans le grade (PR1C, PR CEx1)			
Grade sollicité	PR1C <input type="checkbox"/> PRCEX1 <input type="checkbox"/> PRCEX2 <input type="checkbox"/>		

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent le cas échéant, au titre de l'avancement local, de formuler l'avis sur les activités de recherche et d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions PR CEx1 et PR CEx 2 sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion. Pour les professeurs, l'intervalle minimal entre deux promotions est de trois années universitaires révolues sauf cas exceptionnel.

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence
PR1C	De la date de nomination comme PR 2C au 31 décembre 2021
PRCEx1	De la date de nomination comme PR 1C au 31 décembre 2021
PRCEx2	De la date de nomination comme PRCEx1 au 31 décembre 2021

INTERDISCIPLINARITE :

Souhaitez-vous être également évalué dans une autre section disciplinaire ?
Si oui laquelle ?

Activités d'encadrement en lien avec la recherche

Doctorat	Indiquer le nombre de <ul style="list-style-type: none"> - Direction de thèse (en cours / soutenues) : - Co-direction de thèse (en cours / soutenues) : - Co-encadrement de thèses (en cours / soutenues) : - Thèses en cotutelle (en cours / soutenues) :
	Pour un maximum de 5 doctorants ou doctorantes ayant soutenu indiquer les informations suivantes <ul style="list-style-type: none"> - Nom, Prénom : - Nombre de productions scientifiques (publications, ouvrages, ..., hors manuscrit de thèse) pour lesquelles le doctorant ou la doctorante est auteur.e principal.e : - Situation actuelle :
	Nombre de doctorant.e.s dont vous faites, ou avez fait, partie du comité de suivi de thèse :
Master	Nb de mémoires ou stages de recherche encadrés :
Autres	Préciser la nature (diplôme, niveau) et le nombre des stages que vous avez encadrés

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités d'encadrement :

Note : /10

Remarque : les différentes catégories de production scientifique n'ont pas la même signification et la même importance en fonction des disciplines, mais l'évaluation est réalisée par des pairs du domaine disciplinaire.

Production scientifique

Analyse quantitative

Publications dans des revues internationales	Total carrière : Période de référence : Déposées dans HAL (sur la période de référence) :
---	---

Autres productions assimilées à des publications internationales (proceedings, actes avec comité de lecture, etc.)	Total carrière : Période de référence : Déposées dans HAL (sur la période de référence) :
Publications dans des revues nationales (classées HCERES ou CNRS, si le classement existe)	Total carrière : Période de référence : Déposées dans HAL (sur la période de référence) :
Autres publications scientifiques en ligne avec comité de lecture (carnet de recherche...)	Total carrière : Période de référence : En accès ouvert (sur la période de référence) :
Autres publications scientifiques en ligne sans comité de lecture (carnet de recherche...)	Total carrière : Période de référence : En accès ouvert (sur la période de référence) :
Communications dans des conférences internationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :
Communications dans des conférences nationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :
Rapport de recherche	Total carrière : Période de référence :
Chapitres d'ouvrages	Total carrière : Période de référence :
Edition d'ouvrages ou d'actes	Total carrière : Période de référence :
Monographies	Total carrière : Période de référence :
Analyse qualitative	
<p>Veillez mentionner au maximum 5 de vos publications majeures, et préciser pour chacune d'elles en 5 à 10 lignes maximum son importance (impact scientifique, caractère innovant, originalité, contribution personnelle ...). Si ces informations sont déjà dans le dossier Electra, il est inutile de remplir cette partie. Mentionner juste « voir dossier Electra »</p>	

Cadre réservé aux rapporteurs
Avis sur les activités de production scientifique :
Note : /20

Rayonnement	
Prix et distinctions	
Reconnaissance individuelle de l'activité de recherche (PEDR, IUF, ...) préciser la date d'obtention	
Participation à des comités scientifiques (laboratoires, institutions...) ou comités de programmes de colloques	Nationaux : Internationaux :

Echanges internationaux : participation à un réseau de recherche, invitation dans des universités étrangères	
Coordination de grands programmes nationaux/internationaux	Nationaux : Internationaux :
Présentations invitées dans des conférences nationales ou internationales	Nationales : Internationales :
Communications dans des séminaires de recherche, ...	
Autres	

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur le Rayonnement :

Note : /10

Animation et management de la recherche

Participation à des jurys de thèse ou d'HDR	Membre d'un jury de thèse (national / international) : Président.e d'un jury de thèse : Rapporteur.e de thèse (national / international) : Membre d'un jury d'HDR : Président.e d'un jury d'HDR : Rapporteur.e d'une HDR :
Direction d'une équipe de recherche ou d'un département au sein d'une unité de recherche (au sens du HCERES)	
Activité d'expertise (hors ANR, HCERES et Ministère...), et préciser si les sollicitations sont nationales ou internationales	
Activité d'éditoriale (revues, ouvrages, congrès)	
Activités de referee, comptes rendus de lecture (revues)	
Organisation de colloques, conférences, journées d'étude	
Autres activités, déclarées dans le dossier, relevant des activités scientifiques (ex : gestion et valorisation de collections, ...)	

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités d'animation et de management de la recherche :

Note : /10

Pour les items suivants le candidat est invité à insérer une ligne supplémentaire pour chaque contrat

Activités partenariales et collaboratives (au maximum sur les 10 dernières années)	
Contrats financés par des agences nationales (ANR ; INCA ; ADEME, ...)	Agence de financement (si ANR préciser l'appel) : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle (coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Montant pour l'équipe :
Contrats privés nationaux ou internationaux (<i>hors prestations de services</i>)	Financier : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle (coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Montant pour l'équipe :
Contrats régionaux (hors appels colloques et EJD de la région PACA)	Financier : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle : Coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Montant pour l'équipe :
Contrats européens	Nature de l'appel : Etat (évaluation en cours, non financé, financé) : Année de dépôt : Rôle : Coordinateur, responsable WP, responsable local, participant) : Nombre de partenaires : Montant pour l'équipe :

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités partenariales :

Note : /10

Activités de valorisation

Socio-économique	Dépôts de brevet : Licences de brevet ou de logiciel : Création de start up : Responsabilités de contrats de prestation de service (nombre/montant) : Autres :
-------------------------	--

Collectivités, institutions publiques, politiques, associations ...	Contrats : Consultance : Expertise / conseil : Autres :
Vers et avec le grand public	Actions de science participative : Diffusion de la culture scientifique :

Cadre réservé aux rapporteurs

Avis sur les activités de valorisation :

Note : /10

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les activités de recherche

AVIS (maximum 3 lignes):

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement à renforcer

PISTES D'AMÉLIORATION DU DOSSIER PROPOSÉES

PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT

Points **forts** du dossier

Points **faibles** du dossier